

Veille de l'Observatoire
Numéro 82 (juillet-août 2012)

La veille de l'Observatoire international sur le racisme et les discriminations porte sur les milieux d'intervention, qu'ils soient gouvernementaux, paragouvernementaux ou non gouvernementaux. Elle est axée sur les minorités racisées, les immigrants et les réfugiés, les peuples autochtones et les femmes.

L'information est présentée selon le niveau d'intervention. S'il y a lieu, les réactions des ONG sont placées à la suite des informations relatives aux milieux gouvernementaux. Autrement, elles font l'objet d'une rubrique séparée.

Pour les abonnements, vous pouvez consulter notre site Internet:

http://www.criec.uqam.ca/Page/observatoire_contribuer.aspx

DANS CE NUMÉRO:

1. L'Indice de bien-être des collectivités autochtones au Canada
2. Planification des niveaux d'immigration 2013 au Canada
3. Participation des immigrants aux études postsecondaires au Canada et en Suisse
4. Prévention du racisme et des phénomènes connexes : rapport au Conseil des droits de l'homme
5. Rapport de l'Instance permanente sur les questions autochtones
6. Le CERD examine la situation dans dix pays
7. Bonnes pratiques des villes en matière de lutte au racisme et à la discrimination
8. Réseau européen des migrations
9. Migration de retour en Europe
10. Premières Nations au Canada : questions de justice et de sécurité alimentaire
11. Analyse du discours associant criminalité et minorités ethnoculturelles
12. Services d'établissement et d'intégration des immigrants en Ontario
13. Travailleurs mexicains au Canada et aux États-Unis : possibilité de recours aux tribunaux mexicains
14. Recrutement de travailleurs asiatiques migrant vers le Moyen-Orient
15. Situation des Afro-descendants en Europe

GOVERNEMENTS, INSTITUTIONS PARA-GOUVERNEMENTALES ET INTERNATIONALES

À OTTAWA...

1. L'Indice de bien-être des collectivités autochtones

La Direction de la recherche stratégique d'**Affaires autochtones et développement du Nord Canada (AADNC)** a mis en ligne *L'Indice du bien-être des collectivités (IBC) : Mesure du bien-être dans les collectivités des Premières nations et les collectivités non autochtones, 1981 à 2006* (http://www.aadnc-aandc.gc.ca/DAM/DAM-INTER-HQ-AI/STAGING/texte-text/rs_pubs_cwb_mwbfnnac_1343833917297_fra.pdf). Il s'agit d'une étude qui compare l'Indice de bien-être des collectivités (IBC) pour les collectivités autochtones et non autochtones de 1981 à 2006. Cet Indice est composé de données sur le revenu, la scolarité, le logement et l'activité sur le marché du travail. L'étude démontre que pour les collectivités autochtones, l'IBC se situe en moyenne 20 points en dessous de la moyenne canadienne. Il varie beaucoup parmi les collectivités autochtones, certaines se situant au-dessus, et d'autres très nettement en dessous de la moyenne. L'auteur termine avec une mise en garde: « il ne faut pas présumer que les conditions [dans les collectivités non autochtones] ... sont un idéal auquel les Premières nations doivent nécessairement aspirer ».

2. Planification des niveaux d'immigration 2013 au Canada

Dans un document d'information intitulé *Planification des niveaux d'immigration de 2013 – Consultations auprès des intervenants et du public* (<http://www.cic.gc.ca/francais/ministere/media/documents-info/2012/2012-07-31.asp>), **Citoyenneté et Immigration Canada (CIC)** fournit des éléments de contexte pour les consultations nationales qui ont eu lieu au cours de l'été 2012. Ces consultations portaient sur trois questions : 1) Quel est le niveau d'immigration approprié pour le Canada ? 2) Quelle est la répartition appropriée des immigrants dans la catégorie de l'immigration économique, la catégorie du regroupement familial et la catégorie des réfugiés et des personnes protégées à titre humanitaire ? 3) Quel rôle l'immigration peut-elle jouer pour appuyer l'économie du Canada ?

En réponse à cette consultation, le **Conseil canadien des réfugiés (CCR)** a énoncé une douzaine de préoccupations prioritaires dans *La planification des niveaux d'immigration 2013 – Les priorités du CCR* (<http://ccrweb.ca/fr/planification-niveaux-dimmigration-2013-priorites-ccr>). L'organisme souhaite notamment que l'on rééquilibre les trois catégories d'immigrants en redonnant de l'importance aux catégories de la réunification familiale et des réfugiés, et qu'on augmente le nombre d'immigrants reçus au Canada pour atteindre la proportion de 1% de la population canadienne.

Par ailleurs, dans un document intitulé *Le projet de loi C-31 rentre en vigueur, le CCR demande un programme de régularisation méritée* (<http://ccrweb.ca/fr/bulletin/12/08/09#a>), le CCR propose un programme de régularisation méritée pour plus de 38 000 demandeurs d'asile qui attendent une décision en vertu du système antérieur à la loi C-31, qui a reçu la sanction royale en juin.

3. Participation des immigrants aux études postsecondaires en Suisse et au Canada

Statistique Canada a publié *Statut d'immigrant, développement des compétences à un jeune âge et participation aux études postsecondaires : comparaison entre le Canada et la Suisse*

(<http://www.statcan.gc.ca/pub/11f0019m/11f0019m2012344-fra.pdf>). Cette étude porte sur les différences entre les taux de participation aux études postsecondaires des élèves issus de familles d'immigrants et des élèves non immigrants en Suisse et au Canada. Les résultats indiquent qu'il existe des différences significatives entre les deux pays. Au Canada, les élèves de familles d'immigrants qui obtiennent de faibles résultats à l'école secondaire ont des taux étonnamment élevés de participation aux études postsecondaires, particulièrement s'ils sont d'origine asiatique. En Suisse, la participation aux études postsecondaires chez les élèves obtenant de faibles résultats au secondaire est beaucoup plus faible, qu'il s'agisse ou non d'enfants de familles d'immigrants. Les auteurs notent que les spécificités des systèmes d'immigration et des systèmes d'éducation des deux pays pourraient expliquer ces différences.

DANS LES INSTITUTIONS INTERNATIONALES...

4. Prévention du racisme et des phénomènes connexes : rapport au Conseil des droits de l'homme

Dans le contexte de la mise en œuvre de la Déclaration et du Programme d'action de Durban, le **Rapporteur spécial des Nations Unies sur les formes contemporaines de racisme de discrimination raciale, de xénophobie et de l'intolérance qui y est associée** a présenté son premier rapport au Conseil des droits de l'homme : *Report of the Special Rapporteur on contemporary forms of racism, racial discrimination, xenophobia and related intolerance, Mutuma Ruteere* (http://www.ohchr.org/Documents/Issues/Racism/A.HRC.20.33_en.pdf). Le rapport porte sur la prévention du racisme et des phénomènes connexes et insiste sur la nécessité d'une approche globale. Il énonce un ensemble de mesures et de politiques qui pourraient favoriser la prévention, dont le fait d'assurer la participation des groupes marginalisés à la vie publique et politique; de faire la promotion de l'égalité des chances dans le domaine socio-économique et d'éliminer la pauvreté; de maintenir une perspective axée sur le genre; et d'œuvrer dans le domaine de l'éducation. Les acteurs clés en ce qui a trait à la prévention sont l'État, les partis politiques, les médias, les organismes nationaux de droits la personne et la société civile. Le rapport se termine sur une soixantaine de recommandations visant la prévention.

5. Rapport de l'Instance permanente sur les questions autochtones

L'**Instance permanente sur les questions autochtones** des Nations Unies a fait paraître son *Rapport sur les travaux de la onzième session (7-18 mai 2012)* (<http://daccess-dds-ny.un.org/doc/UNDOC/GEN/N12/359/18/PDF/N1235918.pdf?OpenElement>). Le Rapport comporte des réflexions et des recommandations sur de nombreux thèmes dont la doctrine de la découverte et le droit aux réparations, les moyens d'assurer la mise en œuvre de la *Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones*, le racisme et la discrimination, la propriété intellectuelle, l'alimentation et la souveraineté alimentaire, la culture itinérante et l'intégrité socioculturelle des peuples autochtones, et la préparation de la Conférence mondiale sur les peuples autochtones.

6. Le CERD examine la situation dans dix pays

Le **Comité pour l'élimination de la discrimination raciale (CERD)** des Nations Unies a examiné les rapports de neuf pays concernant la mise en œuvre de la *Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale* : l'Autriche, l'Équateur, le Fidji,

la Finlande, le Liechtenstein, la République de Corée, le Sénégal, le Tadjikistan et la Thaïlande. En l'absence de rapport, elle a également examiné la situation au Belize. Les rapports et les réponses des pays, ainsi que les mémoires présentés par de nombreuses ONG, sont disponibles: <http://www2.ohchr.org/english/bodies/cerd/cerds81.htm>. Par ailleurs, le CERD a diffusé *Le Comité pour l'élimination de la discrimination raciale tient un débat thématique sur les discours haineux et racistes*

(http://www.unog.ch/unog/website/news_media.nsf/%28httpNewsByYear_en%29/70025D9DA5F32FADC1257A680059C74E?OpenDocument) qui rend compte de trois tables rondes portant sur « Le discours de haine raciste et son évolution dans le temps », « Le discours de haine raciste dans la vie politique et dans les médias, y compris Internet » et « Discours de haine raciste et liberté d'opinion et d'expression ».

Enfin, on trouve maintenant en ligne une compilation des décisions du CERD : *Selected Decisions of the Committee on the Elimination of Racial Discrimination*, vol. I: *Thirty-Sixth to Seventy-Fifth Sessions (August 1998 – August 2011)* (<http://www.ohchr.org/Documents/Publications/CERDSelectedDecisionsVolume1.pdf>).

7. Bonnes pratiques des villes en matière de lutte au racisme et à la discrimination

L'UNESCO a dévoilé *Fighting Racism and Discrimination. Identifying and Sharing Good Practices in the International Coalition of Cities* (<http://unesdoc.unesco.org/images/0021/002171/217105E.pdf>) qui examine les meilleures pratiques élaborées par les villes membres de la Coalition internationale des villes contre le racisme. Le rapport propose à la fois une réflexion sur les rôles et les capacités des villes, un cadre pour analyser leurs politiques et leurs pratiques, et de nombreux exemples de pratiques jugées intéressantes. Sont considérées comme des bonnes pratiques, à Montréal, la création du poste de l'ombudsman (2002), l'adoption de la Déclaration pour la diversité culturelle et l'inclusion (2004) et l'adoption de la Charte des droits et responsabilités (2006).

AILLEURS DANS LE MONDE...

8. Réseau européen des migrations

Le **Réseau européen des migrations (REM)** a présenté *European Migration Network Status Report 2011* (<http://emn.intrasoft-intl.com/Downloads/prepareShowFiles.do;jsessionid=19A7AE8B9A888EA79FB704F7BEAC2857?entryTitle=6.%20Status%20Reports>), un bilan faisant état des activités du Réseau et résumant les principales conclusions de ses études récentes portant sur divers thèmes, dont la migration comme réponse à la demande de main-d'œuvre, les politiques en matière de migration temporaire et circulaire, les politiques en matière de visas et leur effet sur les migrations, les mesures pratiques pour réduire la migration irrégulière et le recours abusif au droit à la réunification familiale.

Le **REM** diffuse également les rapports politiques annuels élaborés par les pays de l'Union européenne. Les dernières parutions concernent l'Autriche, l'Allemagne, la Lettonie, le Luxembourg, Malte, les Pays-Bas et le Royaume-Uni (<http://emn.intrasoft-intl.com/Downloads/prepareShowFiles.do;jsessionid=19A7AE8B9A888EA79FB704F7BEAC2857?entryTitle=00.%20Annual%20Policy%20Report%202011>).

9. Migration de retour en Europe

Eurofound (European Foundation for the Improvement of Living and Working Conditions) propose une étude intitulée *Labour Mobility Within the EU : The Impact of Return Migration* (<http://www.eurofound.europa.eu/pubdocs/2012/43/en/1/EF1243EN.pdf>). Les auteurs se sont penchés sur l'hypothèse voulant que la crise économique incite les citoyens de l'Europe centrale et de l'Est établis en Europe occidentale à retourner dans leur pays d'origine. Les chercheurs ont voulu étudier ce phénomène dans quatre pays : la Hongrie, la Lettonie, la Pologne et la Roumanie. L'enquête a révélé que les migrants ne sont pas retournés chez eux en grand nombre, plusieurs ayant choisi de demeurer dans le pays d'accueil ou de migrer vers un autre pays.

ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES

LOCALES...

10. Premières Nations au Canada : questions de justice et de sécurité alimentaire

L'**Assemblée des Premières Nations (APN)** a fait paraître *Achieving Justice for First Nations : Assembly of First Nations National Justice Forum Summary Proceedings Report* (<http://www.afn.ca/uploads/files/2012nationaljusticeforumreport.pdf>). Il s'agit d'un rapport reprenant les thématiques abordées lors du forum, dont la relation entre les Premières Nations et l'appareil judiciaire, la possibilité d'élaborer une Stratégie nationale pour améliorer la situation des Premières Nations face au système judiciaire, les mesures à prendre pour faire diminuer le nombre de meurtres et de disparitions de femmes autochtones, et la justice pour les survivants des pensionnats.

L'**APN** a également suscité la mise en œuvre d'un partenariat entre chercheurs universitaires et organismes d'État pour étudier l'alimentation et la sécurité alimentaire des Premières Nations. Un premier rapport présente les résultats d'une enquête au Manitoba sur l'alimentation des Autochtones, l'importance de l'alimentation traditionnelle, et l'insécurité alimentaire chez les Premières Nations:

First Nations Food, Nutrition and Environment Study: Results from Manitoba 2010 (<http://www.fnfnes.ca/docs/MB%20Reports/12-06-19%20FNFNES%20MB%20results%202010%20release%20Final.pdf>).

11. Analyse du discours associant criminalité et minorités ethnoculturelles

Un organisme albertain, le **Centre for Race and Culture**, propose *A Review of Crime Risk Factors and Community-Based Prevention Strategies for Somali-Canadians in Edmonton, Alberta* (http://www.cfrac.com/images/stories/pdf/somali_canadians_review.pdf). Ce rapport présente une analyse critique du discours sur les liens entre criminalité et groupes ethnoculturels présents dans des textes provenant du Canada, des États-Unis, de l'Australie et de plusieurs pays européens. Les auteurs ont pour objectifs 1) de décrire le discours universitaire et non universitaire associant le crime et les minorités racisées, avec un intérêt particulier pour la diaspora somalienne dans les pays à l'étude; 2) de fournir de l'information sur des moyens novateurs de mobiliser les communautés pour prévenir le crime; 3) d'offrir aux leaders communautaires d'Edmonton la possibilité de réagir au discours universitaire associant

criminalité et communautés. On trouve à la fin du rapport une réflexion sur les communautés canadiennes d'origine somalienne à Edmonton.

12. Services d'établissement et d'intégration des immigrants en Ontario

Une étude du **Ontario Council of Agencies Serving Immigrants (OCASI)**, « *Making Ontario Home* » : *Une étude des services d'établissement et d'intégration pour les immigrants et les réfugiés* (http://www.ocasi.org/downloads/OCASI_MOH_FRENCH.pdf), vise à connaître l'utilisation que font les immigrants des services d'établissement et d'intégration, leur degré de satisfaction à cet égard, et les difficultés qu'ils affrontent. Les données ont été recueillies par une enquête en ligne et par une série de petits groupes de discussion et d'entrevues. L'enquête s'adressait à tous les immigrants, y compris les réfugiés, les demandeurs d'asile, les travailleurs migrants et les personnes sans statut légal, et portait principalement sur les programmes et services de formation linguistique, les programmes et services d'emploi et de formation professionnelle, et les services généraux d'établissement et d'intégration.

INTERNATIONALES...

13. Travailleurs mexicains au Canada et aux États-Unis : possibilité de recours aux tribunaux mexicains

Le **Global Workers Justice Alliance** a publié *El Artículo 28 de la Ley Federal del Trabajo vigente en México: ¿Protege o no a los mexicanos?* (<http://www.globalworkers.org/sites/default/files/Informe%20Art%2028.pdf>) (pour la synthèse en anglais, voir: *Article 28 of Mexico's Federal Labor Law: Does It Protect Mexican Workers Abroad?*, http://www.globalworkers.org/sites/default/files/Art_28_executive_summary.pdf). Le document examine la situation économique difficile qui incite les travailleurs mexicains à migrer, décrit leur recrutement par des agences qui les font travailler aux États-Unis et au Canada, et examine la portée de l'article 28 de la *Loi fédérale du travail* mexicaine qui pourrait offrir une protection aux travailleurs mexicains à l'étranger. Le rapport examine trois scénarios hypothétiques dont le dernier concerne le Canada et propose deux démarches devant les tribunaux pour assurer la protection des travailleurs mexicains, l'une pour les États-Unis, l'autre pour le Canada.

14. Recrutement de travailleurs asiatiques migrant vers le Moyen-Orient

Le **Migration Policy Institute** a fait paraître une étude intitulée *Regulating Private Recruitment in the Asia-Middle East Labour Migration Corridor* (<http://www.migrationpolicy.org/pubs/Labor-recruitment.pdf>). Le Moyen-Orient est l'un des marchés du travail les plus compétitifs au monde. Ainsi, pour y accéder, les travailleurs migrants en provenance de l'Asie acceptent de verser des sommes élevées aux agences qui les recrutent et de subir des conditions de vie et de travail difficiles. L'étude signale qu'il serait pertinent que les États interviennent davantage pour régir le recrutement, notamment en réduisant le nombre d'agences de recrutement pour diminuer la concurrence, en amenant les sous-agents et les courtiers à faire partie de l'économie officielle, en encadrant les transactions entre les recruteurs et les employeurs, et en harmonisant la réglementation touchant les agences de recrutement dans les pays d'origine et de destination. Les États doivent aussi prendre des mesures pour assurer les droits fondamentaux des migrants et rendre plus favorable le rapport de forces qui existe entre eux et les employeurs.

15. Situation des Afro-descendants en Europe

Le **Réseau européen contre le racisme (ENAR)** diffuse une fiche d'information sur la situation des Afro-descendants en Europe et des « Européens Noirs » : *Black Europeans and People of African Descent in Europe* (http://cms.horus.be/files/99935/MediaArchive/publications/FS%20People%20of%20African%20Descent_final.pdf). Le document fait état de discrimination dans les domaines de l'emploi, du logement, de la santé, de l'accès aux biens et services, du système de justice pénale et des médias.

Cette veille a été compilée par Catherine Browne (Adjointe de recherche, Chaire de recherche en immigration, ethnicité et citoyenneté) avec la collaboration d'Ann-Marie Field (Coordonnatrice, Chaire de recherche en immigration, ethnicité et citoyenneté).

Pour des renseignements ou commentaires, communiquer avec la CRIEC:
criec@uqam.ca ou (514) 987-3000 poste 3318